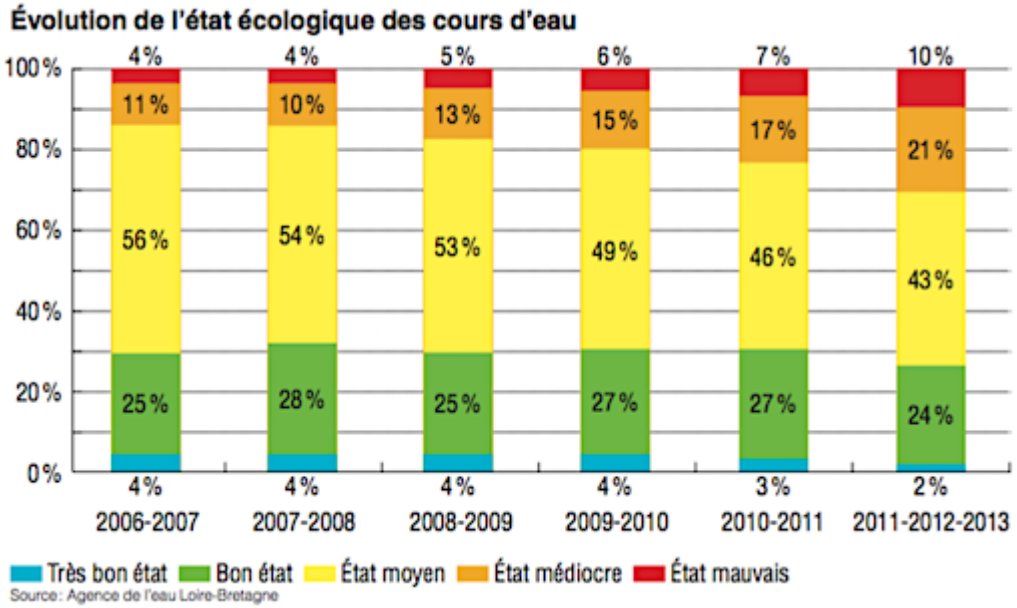
Entre 2006 et 2013, le nombre de rivières du bassin Loire-Bretagne en état écologique médiocre ou mauvais a été multiplié par deux, alors que le nombre de rivières en état excellent a été divisé par deux. Imperturbable, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne nous assure tout de même que « *la mobilisation est payante*« . Loire-Bretagne, c'est aussi un bassin pilote des politiques les plus extrêmes en matière de continuité écologique, là où la doctrine fait la promotion de la destruction systématique des ouvrages sans usage. On voit le brillant résultat des choix opérés par les gestionnaires publics…

En éditorial de la dernière livraison de L'Eau en Loire-Bretagne (janvier 2017), Martin Gutton, directeur général de l'Agence de l'eau, affirme : « *Notre bassin affiche aujourd'hui 30 % de ses cours d'eau en bon ou très bon état et il ambitionne d'atteindre l'objectif de 61 % à l'échéance 2021. Cela pourrait être décourageant si le suivi de la qualité de l'eau ne montrait pas que là où l'on agit de façon éclairée et concertée, la mobilisation est payante et les résultats sont là*. »

Le tableau de synthèse est le suivant:



On constate qu'entre 2006 et 2013:

le nombre rivière en état mauvais a doublé
le nombre de rivière en état médiocre a doublé
le nombre de rivière en bon état a stagné
le nombre de rivière en état excellent a été divisé par deux
Quant à l'état chimique des eaux du bassin, déjà absent lors de l'adoption du Sdage

2016-2021, le mystère plane encore. « *À côté de l'état écologique,* nous dit la publication, *l'état chimique des eaux de surface s'appuie sur 56 substances prioritaires et prioritaires dangereuses retenues au niveau européen. Ce sont des substances qui posent un problème globalement en Europe, certaines pouvant ne pas être retrouvées en quantité importante en France. L'Union européenne permet de séparer les substances dites ubiquistes (contamination générale de l'environnement) des autres substances.Un suivi spécifique des substances prioritaires a été lancé sur la période 2015-2017. En 2015, les suivis ont été effectués sur 105 stations du réseau de contrôle de surveillance (RCS). Pour les substances non ubiquistes, 87 stations sont en bon état chimique et 3 en mauvais état. Pour les 15 dernières stations, l'état chimique n'a pas pu être déterminé*« .

Mais la même publication nous dit qu'il y a 837 stations dans le réseau de contrôle de surveillance: pourquoi les mesures sont-elles faites dans 105 d'entre elles, soit 12,5% seulement? On l'ignore. Et comme la plupart des rivières sont polluées par des substances ubiquistes (comme les HAP, hydrocarbures aromatiques polycycliques) ainsi que par un cocktail de centaines de micro-polluants échappant aux obligations de surveillance de la DCE, on suppose que le bilan n'est pas fameux et que très peu de rivières du bassin peuvent afficher un bon état écologique et chimique (l'obligation européenne concernant ces deux dimensions).

Le bilan est donc celui d'un échec flagrant. Loin de répondre à la question que tout le monde se pose – à savoir l'utilité des centaines de millions d'euros dépensés chaque année pour atteindre le bon état écologique et chimique des eaux –, le magazine de l'Agence de l'eau se contente d'énumérer les problèmes par sous-bassins et de se décerner quelques satisfecit de-ci de-là. Mais pourquoi ce qui n'a pas fonctionné depuis 2006 aurait des effets demain? Et qui paiera les amendes à l'Europe si cette tendance se poursuit?